

Mineurs isolés, Eliaou rapporteur

Depuis l'attaque perpétrée vendredi à proximité des anciens locaux de Charlie, la polémique sur la prise en charge des mineurs isolés ne cesse d'enfler. Or, une mission confiée à un groupe parlementaire par la Commission des lois de l'Assemblée nationale s'attaque au volet sécuritaire et judiciaire du sujet. Mission dont Jean-François

Eliaou, député LREM de l'Hérault, est l'initiateur et le rapporteur. «Je m'y intéresse car de nombreux cas de délinquance y sont liés, une ville comme Montpellier est d'ailleurs particulièrement touchée. Et si des rapports sur la partie sociale du problème ont déjà été rendus, rien n'a été fait sur l'aspect délinquance et justice», nous a-t-il confié. «On a commencé les au-

ditions, on doit rendre notre rapport dans six mois. Et on proposera des dispositions d'ordre législatif ou réglementaire», poursuivait-il. Avant de rappeler: «Des milliers de ces mineurs sont pris en charge. Il n'y a pas un souci la plupart des cas. Et ces mineurs doivent être protégés, c'est notre devoir.» V. Coste ■